



# Préhabilitation et réhabilitation améliorée (RAAC) après chirurgie viscérale et digestive

## PERSONNES CONCERNÉES

Personnel soignant exerçant en chirurgie ou en milieu hospitalier dans un service de chirurgie générale et/ou digestive.

## PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Connaître le programme de réhabilitation améliorée et ses applications.
- > Savoir mettre en place ce programme.

## PROGRAMME

- > Qu'est-ce que la réhabilitation améliorée ?
- > L'expérience du service.
- > Les points particuliers propres à l'infirmière en pré-opératoire, per-opératoire et post-opératoire.
- > Intérêt et place de l'infirmière dédiée à la réhabilitation améliorée.
- > Enjeu et difficultés.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés et de discussions à propos de cas concrets.

## RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Mmes Corinne WOLBRETT, infirmière de réhabilitation, Lydie BOUSSIRON, cadre de santé, Océane BAECHLE, diététicienne, Sylvie FRAISSE, kinésithérapeute, M. Daniel STEINMETZ-BORNERT, cadre supérieur de santé.

Mme Cécile BRIGAND, MM. Serge ROHR, Benoit ROMAIN, Professeurs à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé,

Mmes Blandine SIMEU, Simone MANFREDELLI, M. Jean-Philippe STEINMETZ, praticiens hospitaliers.

Courriel : ouardia.el-madkoun@chru-strasbourg.fr

## ANIMATEURS

Les cadres du service, les infirmières dédiées à la réhabilitation améliorée, la diététicienne, la kinésithérapeute et l'ensemble des médecins (chirurgiens et anesthésistes) du service.

### STAGE INTER ETABLISSEMENTS

**Durée: 1 jour de 10h à 16h**

**En 2024**

Référence : NMR24-0410A  
le 14 mai 2024

#### Tarif

430 €

Repas de midi pris en charge  
par les organisateurs.

#### Lieu

Hôpital de Hautepierre  
1 Avenue Molière  
67200 Strasbourg

**CE STAGE NE PEUT PAS  
ÊTRE ORGANISÉ EN INTRA**

### Renseignements et inscriptions

Nathalie MEYER

Tél : 03 68 85 49 28

Sauf le mercredi

n.meyer@unistra.fr

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue  
une action d'adaptation et  
de développement des  
compétences.

Elle donne lieu à la délivrance  
d'une attestation de  
participation.

Une évaluation en fin de  
formation permet de  
mesurer la satisfaction des  
stagiaires ainsi que l'atteinte  
des objectifs de formation  
(connaissances,  
compétences, adhésion,  
confiance) selon les niveaux  
1 et 2 du modèle  
d'évaluation de l'efficacité  
des formations Kirkpatrick.